

MÉMOIRES

DE ROGER

DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

II

À

1917

MÉMOIRES

DE ROGER

DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI

Mestre de camp général de la cavalerie légère

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR UN MANUSCRIT DE FAMILLE

AUGMENTÉE DE FRAGMENTS INÉDITS

SUIVIE

DE L'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES

AVEC UNE PRÉFACE, DES NOTES ET DES TABLES

PAR LUDOVIC LALANNE

L.L.
XX-266

TOME SECOND

PARIS

C. MARPON ET E. FLAMMARION

ÉDITEURS

26, RUE RACINE, PRÈS L'ODÉON

—

1882

À

MÉMOIRES

DE

BUSSY-RABUTIN.

1656.

Lettre du roi à Bussy. — Bussy à Amiens, où il se réconcilie avec Turenne. — Réflexions sur ses Mémoires. — Mort du grand prieur de France. — Siège de Valenciennes. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné. — Il combat sous les murs de Valenciennes. — Défaite de l'armée de la Ferté. — Marche habile de Turenne. — Lettre de Bussy à madame de Sévigné. — Bussy donne son régiment à Mazarin. — Siège et prise de la Capelle. — Lettres de Turenne, de Mazarin. — Bussy à la cour. — Mort d'Esclainvilliers.

Le 11 janvier 1656, je donnai attache à la commission de mestre de camp de Pont-Saint-Pierre. Elle étoit du dernier décembre 1655.

Sept semaines après je reçus cette lettre du roi :

Monsieur le comte de Bussy-Rabutin,

Étant bien averti que les ennemis assemblent toutes les forces qu'ils ont du côté de Flandres pour attaquer Condé, et la conservation de cette place étant très-importante à la réputation de mes armes et à mon service, j'ai résolu de faire mettre ensemble la plupart des troupes de mes armées de deçà pour m'opposer à leur entreprise, et ayant fait état d'y employer le régiment de cavalerie que vous commandez,

j'ai bien voulu vous faire cette lettre, pour vous dire que vous ayez à vous tenir prêt à marcher à votredit régiment, même les bagages d'icelui, au premier ordre que vous en recevrez de mon cousin le sieur de Turenne, maréchal de France, et à vous acheminer au rendez-vous qui vous sera prescrit par ledit ordre, où vous vous rendrez précisément au temps qui y sera marqué; et y étant arrivé vous saurez de mondit cousin, le maréchal de Turenne, ce que vous aurez à faire; et durant cette occasion le pain de munition sera fourni aux présents et effectifs, et incontinent qu'elle sera passée, ledit régiment sera renvoyé en ses garnisons, où j'entends que chacun reprenne les mêmes logements qu'il aura eus avant son départ en vertu de la présente, et je vous recommande que votredit régiment se rende audit rendez-vous le plus fort et au meilleur état qu'il se pourra, et de le faire vivre partout en bon ordre, vous assurant que le service que j'en recevrai pour un effet de si grande importance me sera en particulière considération; et sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Bussy-Rabutin, en sa sainte garde. Écrit à Saint-Germain-en-Laye, le 6 mars 1656.

Signé : Louis.

Et plus bas à la marge.

L'avis de l'assemblée des ennemis pour l'attaque de Condé m'ayant été confirmé avec certitude, j'ai résolu de me porter en personne, au premier jour, sur ma frontière de Picardie, afin de pourvoir plus puissamment au secours de cette place; et j'entends que vous partiez de vos quartiers avec votredit régiment, aussitôt que vous en aurez reçu l'ordre de mondit cousin, pour vous acheminer au rendez-vous porté par ledit ordre.

Signé : Louis.

Et plus bas, LE TELLIER.

J'envoyai ordre à mon régiment de se tenir prêt à marcher au meilleur état qu'il pourroit, et je me disposai de partir avec le maréchal de Turenne pour Amiens, où étoit le rendez-vous des officiers généraux.

Pendant étant nécessaire de pourvoir à beaucoup de désordres et de difficultés qui arrivoient tous les jours dans la cavalerie, j'assemblai le conseil chez moi où j'appelai le commissaire général et les plus anciens mestres de camp et capitaines, et j'y fis des règlements qui furent envoyés dans les armées.

Le lendemain de cette assemblée je partis pour Amiens; c'étoit le 12 mars 1656. Trois jours après que nous y fûmes arrivés, nous apprîmes que les ennemis s'étoient retirés dans leurs quartiers sur la nouvelle de nos préparatifs.

Pendant notre séjour à Amiens, Humières (1), qui avoit épousé Marie-Anne-Thérèse de la Châtre, fille de Françoise de Cugnac, ma cousine germaine, et qui d'ailleurs étoit fort de mes amis, me proposa de me raecommoder avec le maréchal de Turenne, auprès duquel il étoit très-bien. Je lui témoignai en être fort aise; et pour cet effet ayant concerté la chose avec le maréchal, il nous mit tête à tête pour nous éclaircir.

Je commençai par me plaindre de ce qu'il me témoignoit si peu d'amitié en toutes rencontres. Il me répondit qu'on l'avoit assuré que je n'étois point de ses amis, et que même contre la parole que je lui donnerois d'en être, s'il lui arrivoit un malheur à la guerre, j'étois un homme à en plaisanter. Je lui répliquai que quiconque lui avoit dit que je ne ménageois pas mes amis, avoit menti; que c'étoit quelqu'un qui avoit intérêt de me brouiller avec lui; que je le suppliois de croire que quand il ne seroit pas le général sous qui vraisemblablement je devois longtemps servir, qu'il ne seroit pas colonel général de la cavalerie dont j'étois mestre de camp général et qu'il ne seroit

(1) Louis de Crevant, marquis d'Humières, maréchal en 1668, mort en 1694.